
Appariteurs musclés vos papiers !

Numéro d'inventaire : 1979.31560.23

Type de document : affiche

Éditeur : Comité d'Action Vincennes

Imprimeur : Imp. spéciale

Date de création : 1968

Description : Impression rouge sur papier blanc.

Mesures : hauteur : 616 mm ; largeur : 439 mm

Notes : Même affiche que la 31560 (22).

Mots-clés : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Filière : Université

Niveau : aucun

Nom de la commune : Vincennes

Nom du département : Val-de-Marne

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Val-de-Marne, Vincennes

APPARITEURS MUSCLÉS VOS PAPIERS !

FICHE D'UN APPARITEUR saisie lors de
l'occupation de la Faculté de Vincennes (23-1-69)

CENTRE UNIVERSITAIRE ET UNIVERSITAIRE

DE VINCENNES

En tel: 114 NASSON - 20822-69
Libre à for de la Faculté

NOM et prénoms : **LE GURUN Gildas Ouzime**
Adresse : **Hôtel de Faculté, 5, Rue de la Faculté, Vincennes**
Date et lieu de naissance : **12/11/48 - 445 * Nazeux**
Etat civil (célibataire, marié, veuf, divorcé) : **célibataire**
(pour les femmes mariées indiquer le nom de jeune fille)
Nationalité : **F**
Profession du conjoint :
Enfants (Prénoms et dates de naissance) :
1er :
2ème :
3ème :
4ème :
Diplôme : **Bac 1^{er} et 2^e partie - Série A' Philo**
Distinctions honorifiques :
- Palmes académiques : Chevalier le :
Officier le :
Commandeur le :
- Légion d'honneur : Chevalier le :
Officier le :
Commandeur le :
N° du compte courant (banque ou bancaire) :
N° de Sécurité Sociale : **1-18-11-44-184-215 (R.D.)**
N° de la M.G.E.E.
Date d'entrée à la Faculté :
Services antérieurs à l'entrée à la Faculté des lettres (1) : **1942-1944**
Services civils validés pour la retraite (1) : **1942-1944**
Service militaires (1) : **1939-1942**

À Paris, le **19/11/68**

signature

Gildas Ouzime

(1) indiquer les dates.

**Un bachelier
qui a 20 années
de service
dans la police
n'est pas
un simple troupier.**

L'AVEU DU MINISTÈRE

On a pensé qu'il valait mieux avoir un corps d'huissiers, plus proche des traditions françaises. Au lieu d'être recrutés, comme c'était généralement le cas, parmi des retraités ou des anciens combattants, ces huissiers sont beaucoup plus jeunes et représentent la force qui permet de garantir les biens et les personnes.

Il fallait une force physique. Alors, entre les gendarmes, la police et les huissiers, on a choisi les huissiers

DECLARATION DU DIRECTEUR DU
CABINET d'EDGAR FAURE
(Europe n°1 - 4-2-69)

De qui se moque-t-on ?

Puisque les huissiers sont recrutés
parmi la police.

Quelle est la différence ?

**Embauché comme
policier par
le gouvernement
de Vichy
sous l'occupation**

**Il n'y a pas que
l'Université
qui est surveillée.**

Parisiens,

On vous ment quand on vous dit que les étudiants sont des provocateurs. De Mai à Février le sang n'a pas coulé dans les facultés. Il a fallu l'introduction de policiers dans l'administration pour que la situation se transforme.

Au début, les appariteurs musclés observent et se renseignent, ensuite ils s'attaquent aux libertés politiques, enfin ils terminent leur travail à coups de barres de fer. Les facultés sont transformées en champs de bataille. Devant ces provocations, la seule riposte possible : l'autodéfense des étudiants.

Répression dans les facultés : emprisonnements, exclusions, sursis révoqués.

Répression dans les usines.

Répression dans la rue : barrages et contrôles policiers, défilés des C.R.S.

C'est l'escalade de la répression. Ce qui se passe à Nanterre et à Vincennes n'est qu'une première étape. Si les étudiants ne réagissent pas, ce sera demain le tour de toutes les facultés.

Nous ne laisserons pas la terreur policière s'installer dans les facultés et à Paris.

LES ÉTUDIANTS ET LES LYCÉENS défendent les libertés de tous

Comité d'Action Vincennes

